Avis sur le projet de SRGS Occitanie et son annexe verte

Organisme et/ou nom prénom (nom prénom facultatif pour un organisme):
Date :
Partie 1 : présentation
Présentation du contexte régional RAS
Diagnostic des aptitudes forestières : grande région écologique (GRECO) MASSIF CENTRAL Paragraphe 3.4 Enjeux environnementaux : Il n'y a pas de mention de forêts matures/vieilles forêts. A ajouter, en intégrant la notion de trame de vieux bois. Il n'y a pas non plus de notion de continuité écologique (Trame verte et bleue), à ajouter.
Diagnostic des aptitudes forestières : grande région écologique (GRECO) MEDITERRANEE Paragraphe 3.4 Enjeux environnementaux : Il n'y a pas de mention de forêts matures/vieilles forêts. A ajouter, en intégrant la notion de trame de vieux bois. Il n'y a pas non plus de notion de continuité écologique (Trame verte et bleue), à ajouter.
Diagnostic des aptitudes forestières : grande région écologique (GRECO) PYRENEES NC
Diagnostic des aptitudes forestières : grande région écologique (GRECO) SUD OUEST OCEANIQUE NC
Partie 2 : les objectifs et méthodes de gestion
1/ LES PRINCIPES GENERAUX
1.1 La gestion durable RAS
1.2 et ses déclinaisons pratiques RAS
1 Garantir la pérennité de l'état boisé par le renouvellement des peuplements forestiers, en particulier le retour à l'état boisé après coupe rase ou l'échec d'une régénération naturelle
2. Choisir ou favoriser des essences adaptées à la station Ok sur le principe de diversification
3. Rechercher un équilibre sylvo-cynégétique permettant le fonctionnement de l'écosystème RAS
4. Respecter le principe de non-régression de la qualité de l'état boisé et des produits "bois". Chaque fois que possible, privilégier la production de bois d'œuvre RAS
5. Tenir compte de la biodiversité dans la gestion Indiquer également qu'il est intéressant pour la biodiversité de restaurer une ripisylve fonctionnelle D'autres outils d'évaluation et de recommandation de la biodiversité forestière existent, et sont aussi didactiques et éducatifs. Selon les contextes, d'autres outils en complément de l'IBP sont intéressants.
6. Assurer le maintien d'une couverture du sol lorsqu'elle est nécessaire pour la (les) fonctions(s) de protection Retirer « lorsqu'elle est nécessaire » et remplacer par « autant que possible »

7. Adapter localement la gestion au niveau des enjeux économiques, sociaux et environnementaux

RAS

2/ LES OBJECTIFS DE GESTION ASSIGNES RAS

3/ LES METHODES DE GESTION SYLVICOLES PRECONISEES

3.1 Les régimes et traitements applicables

RAS

3.1.1 Clé d'identification des régimes hors jeunes peuplements

RAS

3.1.2 Clé d'identification des structures

RAS

3.1.3 - Les différents traitements

RAS

3.1.4 - L'équilibre des âges et des classes d'âge

RAS

3.2 Les coupes

3.2.1 - Les types de coupes

RAS

3.2.2 - Taux de prélèvement et rotation, deux notions indissociables des coupes

RAS

3.2.3 - Les coupes de renouvellement

Etayer le paragraphe sur les différents effets des coupes de renouvellement. Il est nécessaire d'informer et de sensibiliser sur l'effet que peuvent avoir ces coupes. Même si ces opérations font parties intégrantes des sylvicultures régulières, il existe suffisamment de littérature scientifique pour affirmer les effets que peuvent avoir ces pratiques.

Le seuil doit aller au-delà d'un simple « seuil de vigilance » qui laisse la porte ouverte à des coupes beaucoup plus importantes. Il semble nécessaire d'instaurer un « seuil maximal ».

La coupe de renouvellement doit être prohibée pour les pentes > 70% vis-à-vis de l'érosion.

La surface considérée pour le seuil de vigilance doit prendre en compte la contiguïté dans le temps (délai de 4 ans)

3.2.4 - Critères d'exploitabilité

Pour les taillis : remonter le diamètre d'exploitabilité minimal à 25 cm pour les chênes décidus et le hêtre et à 20 cm pour le châtaignier et le robinier. Ces diamètres ont été abaissés par rapport à la version relue par les PNR en septembre 2021.

3.3 Les travaux

Ajouter une mention sur le fait d'adapter les types de travaux pour le maintien du sol

3.4 Les itinéraires sylvicoles

3.4.1 - Description des peuplements

RAS

3.4.2 - Les différents itinéraires sylvicoles (cf les n° de fiche FRE1, FRE2 etc...)

RAS

3.4.3 - Cas des parcelles en non-intervention

RAS

3.5 Les essences recommandées

RAS

3.6 La création et l'entretien des routes forestières
RAS
NAS
ANNEXES
Evaluation environnementale stratégique du SRGS
Evaluation environnementale stratégique de l'anneve verte
Evaluation environnementale stratégique de l'annexe verte